



DES MESURES FORTES EN FAVEUR DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

La dernière séance du Conseil départemental, le 5 avril dernier, consacrée au vote des taux, aura permis une nouvelle fois de confirmer la politique départementale résolument tournée vers les ménages et les entreprises.

Pour la 16^e année consécutive, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne sera pas augmenté. Il est ainsi le taux le plus bas de la région Centre-Val de Loire. En préservant le pouvoir d'achat des ménages, nous, la majorité départementale, affichons une politique résolument humaine et rassurante. C'était vrai les années précédentes, c'est encore plus vrai aujourd'hui, où depuis cinq mois notre pays traverse une crise sociale qui n'est pas sans provoquer quelques inquiétudes.

Dans un contexte où les dépenses qui pèsent sur la collectivité sont toujours plus incertaines, nous avons fait le choix d'assumer nos charges par notre gestion rigoureuse, et non par une augmentation de l'impôt.

Cette décision profite aussi aux entreprises et nous sommes fiers de cette action qui respecte les hommes et les femmes qui ont choisi l'Indre pour

concrétiser leur projet, le développer et créer de l'emploi.

De plus, les Droits de Mutation à Titre Onéreux, montant prélevé dans les frais de notaires lors de l'acquisition d'un bien, sont dans l'Indre les plus bas de France. Minorés à 3,8 %, ils contribuent à la concrétisation de transactions. Parallèlement, le Département a reconduit l'exonération de ces DMTO sur les ventes de logements HLM, une mesure incitatrice, favorisant l'accès à la propriété. Initiée en 2016, elle porte ses fruits. Pour l'achat d'un bien dans le parc HLM, ce sont ainsi plusieurs milliers d'euros économisés pour l'acquéreur.

Et parallèlement, outre ce maintien des taux, nous poursuivons la modernisation de notre département. Ainsi, les dépenses d'équipement ont atteint en 2018 un montant de 182,32 € par habitant, soit plus de 20 % d'augmentation par habitant par rapport à 2016. Elles traduisent là encore notre volonté d'offrir aux Indriens des équipements de qualité, d'apporter du travail à nos entreprises, et d'anticiper l'avenir pour les générations futures.

Cet avenir, nous voulons plus que jamais

le construire. Le cœur de nos missions nous permet d'être au plus près des attentes de chacun, qu'elles portent sur les solidarités humaines ou les solidarités territoriales. Parce que nous sommes des élus de terrain, parce que nous sommes au cœur des problématiques des Indriens, nous souhaitons aussi aller de l'avant, et dépasser nos compétences propres, pour travailler sur l'attractivité du territoire. Lancée à l'automne, cette démarche aura connu un engouement et une mobilisation sans précédent. Il était de notre devoir d'impulser cette action collective et collaborative où chacun a l'opportunité d'apporter son point de vue et sa contribution.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

POURQUOI NOUS NE VOTONS PAS LE BUDGET DU DÉPARTEMENT

S'il est vrai que nous avons noté une inflexion des positions de la majorité, la question qui reste posée, ce n'est pas ce qui est proposé, mais ce qui ne l'est pas. Nous venons de vivre le mouvement social le plus important, le plus improbable et le plus perturbant que notre pays ait connu depuis 50 ans.

Il est porté par des personnes parmi les plus démunies qui relèvent de notre compétence principale l'Action sociale et pourtant elles ne se sont jamais tournées vers nous.

Cette ignorance devrait nous interpeler. Au-delà du débat sur l'attractivité du département, ne devrions-nous pas

lancer le même débat sur ce qui constitue le cœur de nos compétences : l'action sociale.

Nous travaillons sur les mêmes publics que les CCAS ou les grandes associations caritatives et pourtant nous n'avons ni politiques communes, ni projets communs.

Pour les personnes âgées, de nombreuses questions essentielles restent posées comme par exemple :

- les conditions de travail et de rémunération des aides à domicile
- le manque de personnel dans les EHPAD
- la situation de plus en plus fragile des aidants

Nous pourrions aussi parler du développement durable, des énergies renouvelables ou de l'égalité Femmes-Hommes.

À l'évidence, il nous reste encore beaucoup de domaines à défricher ou à approfondir pour proposer à nos concitoyens les services qu'ils sont en droit d'attendre et qui pour certains restent à inventer.

Le Groupe des Élus républicains de Gauche du Conseil Départemental : Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE